

faisait partie du comité de la liberté d'enseignement. C'était l'homme d'œuvres par excellence qui apportait, dans toutes les affaires dont il s'occupait, le concours d'une remarquable intelligence.

Sa mort laissera un grand vide à Paris, où il habitait une partie de l'année, et à Riom où tout le monde connaissait et ses éminentes qualités et son inépuisable bonté.

(*L'Univers*, 24 septembre.)

—o—

**Bénédictio d'un monument à la sainte Vierge  
sur le rocher de la Normandie  
à Saint-Thomas de Montmagny**

—o—

A l'extrémité sud de la paroisse, sur l'abrupt flanc de la montagne, dans un endroit le plus pittoresque du comté s'élèvent, groupées au hasard, d'humbles habitations. Cet enchanteur coin de pays qui ravit l'admiration par son site en amphithéâtre, ses vastes horizons, le fleuve, les îles, la plaine qu'il laisse voir dans toute leur majestueuse immensité, on l'appelait jadis d'un triste et terrible nom ; mais depuis que l'Eglise avec sa maternelle tendresse, par l'intermédiaire de ses ministres, s'est tournée vers ces pauvres ; depuis que son ardente charité toujours émue des souffrances du peuple s'est précipitée de venir en aide, ici comme ailleurs, à leurs misères morales et matérielles, — toutes deux aussi profondes — ; depuis que Mgr l'Archevêque leur a donné une chapelle, où chaque dimanche ils peuvent venir s'agenouiller aux pieds de la Sainte Famille et dire au Roi des rois, au Seigneur des seigneurs : « Notre Père, » un autre nom a remplacé l'ancien, un nom gracieux et doux comme le pays qu'il désigne. On l'appelle la Normandie.

Or, voilà qu'à l'avenir on dira : « Notre-Dame de la Normandie. »

Car c'était une pieuse idée de monsieur le Curé, un projet chèrement caressé, de mettre au milieu de ces pauvres gens la Consolatrice des affligés, le Refuge des pécheurs, ou, selon une heureuse expression de Mgr Paquet, « d'ériger Marie aux confins de la paroisse comme une citadelle de foi et d'amour. »